

Blois, le 07 septembre 2020

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

Réunis ce lundi 7 septembre 2020 en commission permanente, les élus du conseil départemental de Loir-et-Cher ont notamment attribué des subventions et délibéré sur des sujets relatifs à l'aménagement du territoire, l'agriculture, la politique culturelle et la lecture publique, l'habitat, les solidarités et les ressources humaines.

I / TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT : 172 805 €

Le conseil départemental de Loir-et-Cher participe aux travaux d'aménagement du centre bourg de Cour-Cheverny pour un montant de 23 805€ (RD 52). Sur les communes de Vouzon (RD 153) et Saint-Hilaire-La-Gravelle (RD 19), le département participe également aux aménagements de sécurité et de voirie à hauteur de 9 000 € et 140 000 €.

II / EAU & ASSAINISSEMENT : 56 744 €

Le département a voté différentes subventions portant sur des :

Travaux d'adduction d'eau potable

- 4 407 € à la Commune de Droué
- 5 400 € à la Commune de Lamotte-Beuvron
- 4 596 € au SIVOM de Mondoubleau – Cormenon
- 28 000 € au SIAEP de la Région de Oucques
- 7 751 € à la Commune de Vouzon

Travaux d'assainissement

- 1 400 € à la Communauté d'agglomération de Blois – Agglopolys : étude du potentiel de déconnexion des eaux pluviales des réseaux publics, sur les communes de Blois, Candé-sur-Beuvron et Chailles (complément lié à la COVID-19)
- 5 190 € à la commune de Meusnes : l'étude du schéma directeur d'assainissement.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

III / AGRICULTURE : 28 750 €

Le conseil départemental de Loir-et-Cher apporte une subvention de 28 750 € à la Chambre d'Agriculture afin de réaliser une étude pour la mise en place d'une logistique dédiée à la commercialisation des produits locaux.

Le CD41 s'investit depuis plusieurs années dans l'accompagnement du monde agricole en particulier sur la mise en place de circuits alimentaires de proximité. Pour répondre aux besoins des acteurs, il importe de disposer d'une logistique adaptée et efficace. Cette étude sera conduite d'ici à décembre, avec l'appui de consultants externes spécialisés rattachés à l'École supérieure d'agriculture d'Angers (ESA) et sa junior entreprise (OSER). Ce travail permettra d'obtenir une analyse de l'offre et de la demande en produits locaux (notamment en restauration collective).

IV / POLITIQUE CULTURELLE ET LECTURE PUBLIQUE : 72 058 €

Aide à l'action culturelle en bibliothèque dans le cadre du Off du festival Amies Voix

Le département accompagne financièrement l'association « Les amis du livre » à Langon-sur-Cher pour le spectacle « Fée du pain » programmé le 14 octobre et la Commune de Saint-Laurent-Nouan pour le spectacle « Tilou-Tilou » programmé le 23 septembre.

Patrimoine architectural

Le département soutient financièrement la restauration du château de Chanteloire à Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse) à hauteur de 18 000 € et l'Association de sauvegarde des moulins à eau de Loir-et-Cher et départements limitrophes pour des travaux de réfection de la toiture de la grange du moulin de Rochechouard à Suèvres à hauteur de 2 925 €.

Patrimoine écrit

Le département a voté une aide à la commune de Cour-sur-Loire pour la restauration d'un registre d'état civil (1853-1872) et à la commune de Vallières-les-Grandes pour la restauration de trois registres d'état civil (1873-1892).

Instruments de musique

Le département soutient les écoles de musique, harmonies, et conservatoires pour un montant de 22 958 €.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

V / HABITAT : 62 948 €

Dans le cadre de la charte départementale pour la promotion d'un habitat regroupé, adapté aux personnes âgées ou handicapées, le département de Loir-et-Cher accorde des aides :

- 12 000 € à l'Office public de l'habitat de Loir-et-Cher Terres de Loire Habitat pour la construction de 2 logements adaptés (T3) à Saint-Ouen,
- 6 000 € à la commune de Cheverny pour la réhabilitation d'un logement communal et pour l'installation d'un « pack domotique » communal,
- 12 000 € à l'association SOLiHA Centre-Val de Loire (Tours), pour la création de 2 logements adaptés à la pension de famille, rue du Lubidet à Vendôme.

Le département a également voté en faveur d'une aide globale de 30 448 € à des personnes âgées ou handicapées soit 27 dossiers de demande de subvention au titre de l'adaptation des logements des propriétaires occupants et des locataires du parc privé.

VI / SOLIDARITÉS : 8 897 €

Charte des artisans

le département soutient la chambre de métiers et d'artisanat du Loir-et-Cher à hauteur de 3 150 € pour l'animation de la charte signée en décembre 2016 qui compte aujourd'hui 30 artisans.

Les objectifs de cette charte sont de permettre le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées en facilitant l'adaptation de leur logement, construire un maillage départemental d'entreprises sensibilisées à la perte d'autonomie et simplifier les circuits administratifs et financiers.

Installation des professionnels de santé

Le département va consacrer 5 747€ pour accompagner deux médecins généralistes installés à Soings-en-Sologne et à Noyers-sur-Cher au titre du fonds d'intervention et de promotion de la santé, pour l'aide à l'achat de mobilier, de matériel et d'outils informatiques à usage professionnel.

VII / RESSOURCES HUMAINES

Le conseil départemental poursuit son action en faveur de l'apprentissage. Ce dispositif permet à des personnes de 15 à 29 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cela conduit à la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Cinq apprentis ont été accueillis en 2017/2018, dix en 2018/2019, dix également en 2019/2020 et treize apprentis ont été recrutés en cette rentrée 2020.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12